

Plan de transfert régional 2022-2026

Stratégie en Occitanie

L'agriculture est engagée dans une transition en réponse aux demandes de la société, des consommateurs, mais aussi des agriculteurs eux-mêmes, pour faire évoluer leur métier. Cette transition s'exprime par des changements dans le monde agricole pour concilier performances environnementale, sociale et économique, et rendre l'agriculture plus résiliente, notamment en matière d'utilisation de produits phytosanitaires.

Dans l'optique de massifier les changements de pratiques agricoles visant la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, ce plan de transfert régional a été rédigé en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes régionales d'Occitanie.

Ce plan de transfert régional clarifie la stratégie mise en place de manière collective par l'ensemble des partenaires afin d'améliorer le transfert auprès des agriculteurs, des conseillers, des techniciens et autres cibles en contact avec les agriculteurs et futurs agriculteurs^[1], des pratiques et systèmes économes en produits phytosanitaires. Cette stratégie vient également en appui des actions déjà menées dans le cadre de la feuille de route régionale Ecophyto et des missions de coordination de la capitalisation des GIEE et groupes 30 000, dispositifs animés par la CRA Occitanie.

[1] c'est-à-dire le plan de transfert cible : les intervenants déjà impliqués dans les objectifs du plan Ecophyto, les conseillers à l'utilisation de PPP, les conseillers / technico commerciaux des distributeurs de PPP certifiés chargés de faire la promotion des pratiques alternatives notamment au travers du dispositif des CEPP; les animateurs de groupes, de collectifs d'agriculteurs engagés ou non encore impliqués dans la réduction des PPP, les enseignants et formateurs ainsi que les apprenants de la formation initiale ou continue, notamment dans le cadre de la politique nationale « enseigner à produire autrement », ...

Une élaboration concertée

Afin de construire cette stratégie de manière concertée avec les acteurs de la région Occitanie, un travail multi-acteurs a été effectué s'appuyant sur l'animation régionale Ecophyto de la CRAO, l'unité Ecophyto de la DRAAF, les IT et IR DEPHY, les acteurs du COREDEF ainsi que des têtes de réseau régionales.

Déroulé :

- Annonce des travaux en COREDEF (12 mai 2022) avec mise en place d'un groupe de travail dédié et invitation des acteurs non présents au COREDEF
- Réunion le 30 juin 2022 d'échange et de co-construction pour partager un état des lieux et faire ressortir des pistes d'actions
- Consultation des partenaires sur le plan de transfert régional, sur la stratégie et les priorités d'actions (juillet-août 2022)
- Réunion le 14 septembre de validation du plan de transfert, stabilisation de la stratégie, priorités d'action pour 2022-2023-2024 et émergence des projets partenariaux

Le plan de transfert régional fera ensuite l'objet d'un suivi par la gouvernance Ecophyto (COREAM) et le COREDEF.



Un contexte de forte dynamique des collectifs en Occitanie

Le réseau des collectifs d'agriculteurs en transition agro-écologique en Occitanie est dense et dynamique. Les principales filières de la région (grandes cultures, viticulture, arboriculture, polyculture-élevage et maraîchage) y sont représentées. En 2022, ce sont près de 1200 exploitations engagées dans les dispositifs fermes DEPHY, groupes 30 000 et GIEE portant une thématiques "réduction PPP". A ces dispositifs s'ajoutent un ensemble de groupes d'agriculteurs accompagnés dans l'évolution de leurs pratiques et de leurs systèmes d'exploitation dans divers autres cadres : la certification environnementale des exploitations, ... portés par un large panel d'acteurs.

L'Occitanie dispose également d'un réseau dense et d'organisations préexistantes en termes de R&D et de transfert dans lequel Ecophyto est bien ancré avec notamment 29 sites DEPHY EXPE et de nombreux partenaires.

En Occitanie, la tendance régionale des achats de produits phytopharmaceutiques est à la baisse, notamment sur les molécules les plus problématiques. Les achats de produits de biocontrôle, quant à eux, augmentent. Les pratiques contribuant à la réduction d'usage des CMR et du glyphosate doivent continuer à être déployées sur le territoire pour conforter cette tendance.

La situation est néanmoins contrastée entre les départements. Les contextes pédo-climatiques sont diversifiés et influent de façon notable sur les pratiques culturales annuelles. La répartition géographique des filières explique aussi cette disparité d'usage des produits phytopharmaceutiques.

Certains territoires sont confrontés à des problématiques de qualité des eaux distribuées. Les produits phytopharmaceutiques génèrent une dégradation préoccupante de la ressource en eau. Les herbicides sont plus particulièrement concernés. Le S-métolachlore et ses métabolites impactent actuellement de façon conséquente les captages de l'ouest de la région. Il est particulièrement nécessaire dans ces zones à enjeux de massifier le changement de pratiques agricoles. Un travail inter-régional est à construire en lien avec les agences de l'eau et le réseau des animateurs de captages prioritaires.

De grandes orientations régionales multi-partenariales pour amplifier le transfert

A. MOBILISER LES AGRICULTEURS ET FUTURS AGRICULTEURS

- 1- Mieux percevoir les besoins et attentes des agriculteurs pour l'évolution des pratiques, ainsi que les canaux et formats de communications associés

Afin que le transfert puisse se faire efficacement, l'analyse des attentes des agriculteurs pour s'approprier de nouvelles pratiques, pour mettre en place une nouvelle pratique, pour se faire accompagner, ... en prenant en compte l'aspect social semble être un facteur facilitant de la réussite. La connaissance de ces attentes constitue donc un premier axe de ce plan.

De l'aspect social découle également un besoin de communication au sens plus général auprès des agriculteurs pour porter à leur connaissance les nouvelles pratiques agroécologiques à leur disposition et leur applicabilité, pour favoriser l'acceptabilité et l'appropriation desdites pratiques. A cette fin, la communication positive sur le plan ECOPHYTO en région Occitanie sera développée en lien avec le plan de transfert afin que les deux soient complémentaires l'un de l'autre.



2- Poursuivre et coordonner les actions de transfert réalisées en Occitanie

Pour faire rayonner les collectifs, leurs travaux et leurs résultats en termes de pratiques agro-écologiques, il est nécessaire de poursuivre et rendre plus visibles l'ensemble des actions menées par les partenaires régionaux. Les partenaires veilleront évaluer la dimension économique liée aux changements de pratiques et communiqueront ces éléments lors des actions de transfert. Ces actions regroupent des :

- Moments de partage entre agriculteurs au sein des collectifs, des filières à enjeux, sur des territoires à enjeux
- Démonstration
- Organisation / participation à des journées techniques
- Participation à des salons
- Formations
- Mise en forme de supports (vidéos, articles, fiches techniques, ...) et leur diffusion
- Publications...

Pour cela, il est nécessaire de poursuivre et développer des actions multipartenariales afin de toucher un public plus large et varié d'agriculteurs mais aussi de conseillers et d'apprenants.

Un enjeu fort de cette action sera notamment de travailler avec les filières pour élaborer le transfert des systèmes agroécologiques mis en avant dans les collectifs. Ces acteurs pourront permettre de toucher de nouveaux publics d'agriculteurs.

3- Renforcer les liens entre la formation et les travaux des collectifs

Le plan de transfert Occitanie se donne l'ambition de rendre plus systématique l'intégration des enseignements des collectifs dans la formation agricole. La formation initiale des futurs conseillers, animateurs et agriculteurs, ainsi que la formation continue sont visées. Ce renforcement se fera en partenariat avec les acteurs de la formation agricole : l'enseignement agricole et VIVEA.

De plus, il paraît particulièrement intéressant d'investir les temps de formation obligatoire des agriculteurs tels que le Certiphyto pour transférer les acquis des collectifs. Des modules basés sur les acquis des collectifs pourront être développés et intégrés à ces formations et ainsi faciliter les liens entre le travail mené par les collectifs et la formation professionnelle agricole.

B. Accroître les compétences des acteurs du transfert

Le plan de transfert se donne pour ambition de proposer des actions permettant un apport de connaissances techniques, technico-économiques, méthodologiques, réglementaires... auprès des maillons de la chaîne de transfert en agissant sur différents leviers.

1- Renforcer le transfert des acquis des collectifs au sein des structures

Un enjeu fort de transfert des connaissances et compétences à l'ensemble des animateurs et conseillers agricoles est identifié. Cela vise une meilleure appropriation des acquis des collectifs par l'ensemble des personnels impliqués dans l'accompagnement des agriculteurs.

Il paraît notamment pertinent de créer des liens entre les collectifs et les formateurs Certiphyto, et également de faire percoler les résultats des collectifs au sein du réseau des conseillers en charge du CSP afin que ces derniers soient en mesure de transmettre ces acquis lors de ces prestations.

Plus largement, les résultats des collectifs sont diffusés lors des événements de transfert de la R&D, et les équipes d'organisation s'appuient sur ces collectifs pour mettre en avant les résultats de pratiques agro-écologiques éprouvées.

2- Accompagner la montée en compétences des structures portant le transfert

Le transfert repose en grande partie sur les animateurs de collectifs qui sont le relai d'informations entre les collectifs d'agriculteurs et les structures de conseil et d'animation. C'est pourquoi il est essentiel de consolider les compétences des animateurs en termes d'identification de l'innovation, de capitalisation et de transfert. Cette montée en compétences pourra s'appuyer sur la formation des animateurs propre à chaque structure ainsi que la participation à des projets en faveur de cette montée en compétences (exemples : i2connect et IPMWORKS, ADOPTAE, ...).

Pour être efficace, le transfert doit également pouvoir s'appuyer sur l'ensemble des agents des structures, au-delà des animateurs. L'attribution de moyens, notamment du temps en ressources humaines, est notamment nécessaire pour accompagner et appuyer les animateurs dans ces actions, en y apportant des compétences complémentaires, qui doivent également être développées.

La communication a particulièrement été identifiée comme une compétence clé du transfert. Les structures identifient le besoin de monter en compétences en acquérant des bases de communication et des méthodes innovantes de transfert d'information afin d'appuyer les collectifs d'agriculteurs. Le recours à des ressources humaines dédiées, ayant des compétences professionnelles en communication par exemple, semble également pertinent.

La montée en compétences des acteurs du transfert pourra également prendre la forme d'une participation des collectifs dans des projets et réseaux européens afin de partager et bénéficier des acquis et expériences développés au sein de réseaux, qu'ils soient de l'ordre méthodologiques ou techniques.

C. Favoriser la mise en réseau des acteurs du transfert en Occitanie

1- Cartographier le réseau de transfert en Occitanie

Un préalable à la mise en réseau des acteurs du transfert, qui représente la troisième grande ambition de ce plan de transfert, sera de cartographier les structures et acteurs régionaux du transfert et mettre en exergue les partenariats à conforter (diagramme général et par filières) : enseignement, conseillers, organismes de recherche et d'expérimentation, coopératives et négoce, ... Ceci pourra notamment être nourri des travaux de recherche et projets en cours ou déjà réalisés au niveau régional sur l'écosystème des acteurs de l'enseignement, de la recherche et du développement dans le secteur agricole (AKIS).

2- Construire un plan d'action régional commun

Au-delà des actions et outils mis à disposition des collectifs au niveau régional visant à augmenter la lisibilité et la visibilité des actions et des collectifs, un travail est à mener avec l'ensemble des acteurs partenaires du plan de transfert pour qu'ils travaillent en commun au plan d'actions de transfert régional, à sa cohérence et à sa diffusion afin d'en maximiser la lisibilité. Les acteurs travailleront en réseau et se feront ambassadeurs de l'ensemble des actions du plan de transfert.

Cette visibilité s'appuiera également sur une communication des actions de transfert pour favoriser leur impact auprès des différents publics ciblés.

3- Impliquer les acteurs de l'amont et l'aval dans le transfert

Il est indispensable que les acteurs des filières soient intégrés au sein du transfert. Dans le cadre de l'appropriation des acquis et expériences des collectifs, les actions de transfert devront veiller à les inclure lors des différentes étapes du transfert. Une première étape du travail consistera à prendre contact avec ces acteurs afin de définir ensemble une stratégie de transfert adaptée à leurs besoins et leurs liens avec les agriculteurs (pertinence selon les filières, enjeux économiques, entrée CEPP à creuser avec les distributeurs, mise à disposition de ressources des collectifs...).

Certains freins identifiés (filières peu engagées dans la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, cahiers des charges contraignant certaines pratiques) devront être pris en compte afin de réussir à mobiliser massivement, en s'appuyant sur les expériences réussies.

4- Accroître l'interconnaissance et le travail multipartenarial des acteurs du transfert

Afin que le transfert soit efficace, les partenaires identifient le besoin de porter collectivement les mêmes messages et de s'engager dans une démarche commune et transversale afin de gagner en visibilité, lisibilité et cohérence. Pour ce faire, plusieurs actions sont à déployer :

- Proposer des actions de rencontre et d'interconnaissance, avec des moments d'échanges entre partenaires dédiés
- Mettre en commun des ressources des partenaires du plan de transfert : échange de matériel à transférer
- Partager les outils et méthodes des partenaires du plan de transfert, éventuellement sous forme d'une boîte à outils et de retours d'expériences
- Organiser des actions de transfert communes

5- Renforcer les liens entre les collectifs et les acteurs de la R&D en Occitanie

La R&D doit être un maillon essentiel de la chaîne de transfert car elle a la capacité à répondre aux problématiques soulevées par les agricultures. Ce plan doit permettre une mise en réseau de ce secteur avec les agriculteurs des collectifs en favorisant la transmission d'informations d'un pan à l'autre.

Les liens créés entre les collectifs et les acteurs de la R&D doivent permettre à la R&D d'identifier clairement les besoins des collectifs dans un processus de bottom-up, pour que ceux-ci puissent apporter des réponses aux problématiques soulevées. Enfin, l'adaptation des résultats de la R&D doit

permettre de rendre les résultats obtenus appropriables pour une utilisation technique rapide et appropriée aux attentes des collectifs.

Des actions seront donc à mener pour permettre de créer, entretenir et développer ce lien indispensable à l'atteinte des objectifs du plan Ecophyto en s'appuyant notamment sur les expériences réussies.

6- Poursuivre les actions permettant les liens d'échange et de partenariat entre les collectifs

L'échange entre pairs, l'apport et le partage de connaissances, d'outils et de méthodes est essentiel pour réussir à transférer des pratiques. De nombreuses actions en ce sens sont réalisées en Occitanie et le présent plan de transfert se propose de les intégrer et de les développer. On peut citer à titre d'exemples les journées Ecophyto GCPE et viticulture rassemblant les animateurs des collectifs de la région dans ces filières, ou le séminaire animateur rassemblant tous les animateurs de collectifs d'Occitanie.

La présente stratégie sera déclinée annuellement avec un plan d'actions établi en novembre n-1 et validé par la gouvernance Ecophyto.

Annexe 1 : Groupe de travail du 30 juin 2022

Co construction du plan de transfert Occitanie 2022-2026

Participants :

Présentiel : Ingrid Barrier (CA82), Marie Boitelet (CRAO), Aude Bonnefous (CA12), Aurélie Bravin (DRAAF Occitanie), Jérôme Carrie (VIVEA), Sophie Chambonnière (CA82), Clémence de Saintignon (Terres Inovia), Loïc Doussat (CA11), Guillaume Dyrszka (LCA Occitanie), Pierre Goulard (CRAO), Marion Hortala (CRAO), Eric Hostalnou (CA66), Mélanie Lobietti (CRAO), Calypso Picaud (CRAO), Sophie Plassin (INRAE), Karen Poirot (FR CIVAM OCCITANIE), Stéphanie Rubio (CA11),

Visioconférence : Julien Benier (CA46), Clémence Boutfol (CA83), Jean-Claude Baup (CA32), Brice Besson (DRAAF Occitanie), Yves Ferrié (CA81), Catherine Foyer Benos (DRAAF Occitanie), Ira Helal (Fredon Occitanie), Françoise Henry (DRAAF Occitanie), Jean-François Levrat (CA81), Nathalie Raitière (APABA), Jean-Luc Verdier (ARVALIS)

Contribution de personnes excusées ajoutées au CR : Jean Guyot (Cirad), Eric Serrano & Eric Chantelot (IFV), Marc Fratantuono (CA66), Aurélie Vincent (CA33)

Déroulé de la réunion :

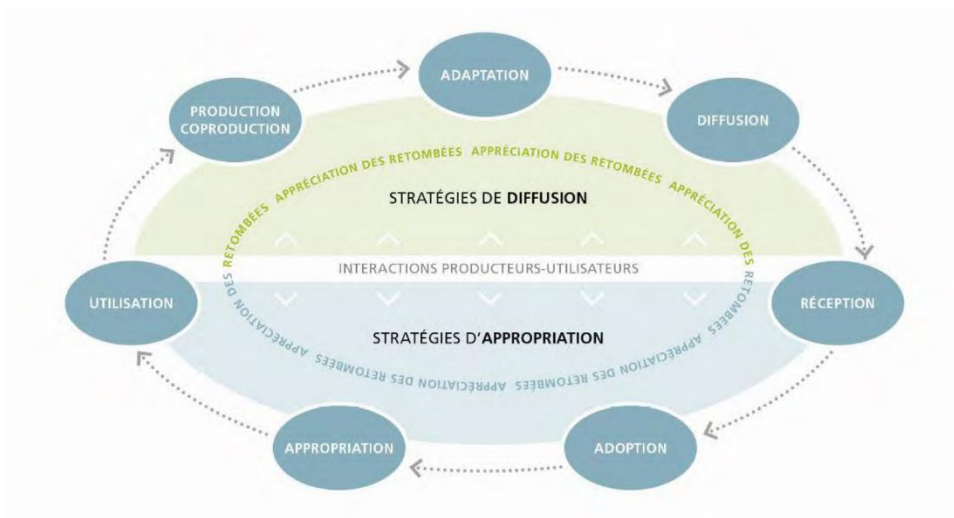
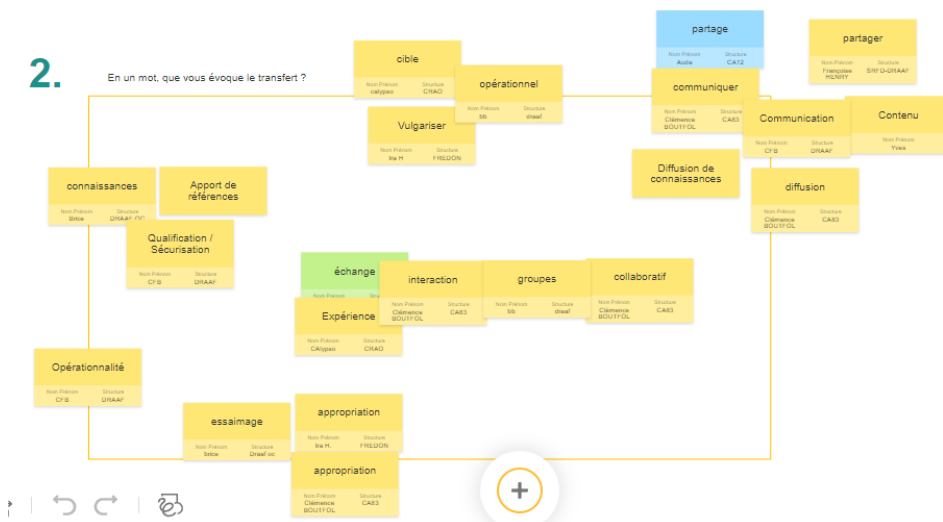
- Introduction de la réunion : positionnement des participants sur le sujet du transfert : êtes-vous impliqués dans des actions de transfert en faveur de pratiques agroécologiques ? (oui/non), envers quel public travaillez-vous ce transfert ? (agriculteurs/conseillers/apprenants), est-ce que le sujet du transfert est une priorité dans vos activités ? (oui/non).

- Définition du transfert : les participants sont invités à noter sur un post-it un mot qui leur évoque le transfert. Le nuage de mot est comparé au schéma de l'INSPQ. La définition du transfert est partagée entre tous les participants.



2.

En un mot, que vous évoque le transfert ?



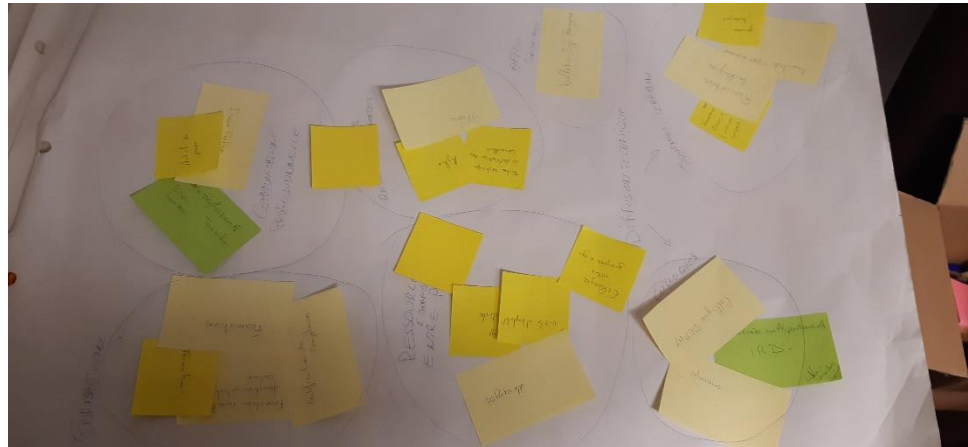
- Présentation du contexte et du projet plan de transfert
- Etat des lieux des actions de transfert menées par les partenaires :

Les participants se divisent en sous-groupe, listent les actions de transfert menées par leurs structures et échangent sur leurs expériences respectives, sur ce qui a bien fonctionné et identifient des pistes

d'amélioration

du

transfert.



- Projection sur le plan de transfert 2022-2026 :

En sous-groupe à nouveau, les participants partagent leurs attentes respectives du plan de transfert 2022-2026 et commencent à se projeter dans une stratégie et des actions de transfert.



- Fin de réunion :

Les idées exprimées serviront de base à la rédaction du plan de transfert Occitanie 2022-2026. L'équipe d'animation régionale Ecophyto va rédiger une V1 de ce plan en lien avec la DRAAF.

Partage des prochaines échéances et proposition d'une prochaine réunion le 14 septembre 2022 pour valider le plan de transfert et travailler sur le programme 2023.

Annexe 2 : Groupe de travail du 14 septembre 2022

Co-construction des actions 2022-2023 et réflexion sur l'AAP transfert

Participants :

Présentiel : Ingrid Barrier (CA82), Marie Boitelet (CRAO), Aurélie Bravin (DRAAF Occitanie), Véronique Laporte (VIVEA), Clémence de Saintignon (Terres Inovia), Loïc Doussat (CA11), Guillaume Dyrszka (LCA Occitanie), Pierre Goulard (CRAO), Marion Hortala (CRAO), Eric Hostalnou (CA66), Mélanie Lobietti (CRAO), Calypso Picaud (CRAO), Sophie Plassin (INRAE), Karen Poirot (FR CIVAM OCCITANIE), Brice Besson (DRAAF Occitanie), Jean-François Levrat (CA81), Francis Frechou (Lycée agricole Auzeville), Nicolas Giraud (CA11), Edith Caumes (Arterris), Clément Albouy (FNA – Négoces Pyrénées Méditerranée), Marie-Flore Doutreleau (FRCUMA), Eric Serrano (IFV), Nicolas Sourd (CA11), Sophie Plassin (INRAE), Florie Richard (FREDON)

Déroulé de la réunion :

- Validation collective du plan de transfert Occitanie 2022-2026



- Exemples d'actions prioritaires de travail pour 2022-2023 issues des discussions

Structurer le transfert de manière cohérente à l'échelle de la région	Organiser le transfert par filière ou par bassin de production quand c'est pertinent
Toucher les agriculteurs et futurs agriculteurs	Faire remonter les manques en termes de transfert et les attentes des agriculteurs : techniques, formations, ...
	Créer des liens avec les médias agricoles
	Créer des liens avec la formation des futurs agriculteurs : développer un réseau pour organiser des interventions dans les CFPPA, lycées professionnels, pour valoriser les travaux des groupes

Fédérer le réseau des acteurs du transfert au niveau régional	Créer une identité visuelle commune pour les collectifs travaillant sur la transition agroécologique
	Cartographier les acteurs du transfert
	Développer des actions de transfert multipartenariales coconstruites : journées techniques, stands sur des salons, etc
Renforcer les actions existantes	Répertorier les outils de transfert disponibles utilisés et les pérenniser (exemple : AGLAE)
	Renforcer l'intégration des animateurs aux formations pédagogiques : identifier les experts, développer des modules
Identifier des pratiques éprouvées pouvant être transférées	Mettre en place un observatoire d'évolution des pratiques
	Créer des fiches actions CEPP

- Travail sur les projets à proposer à l'appel à projet : émergence de 7 projets à approfondir dans les semaines suivantes.

